

Le nouveau conseil municipal installé : « Le résultat du scrutin nous engage et nous oblige »

Il n'y avait aucun suspense ce samedi matin lors de la séance d'installation du nouveau conseil municipal à Guénange. Seule en lice aux élections municipales du 15 mars, la liste de Pierre Tacconi a logiquement repris ses marques. Le jeune maire a dit sa fierté de pouvoir poursuivre le travail entrepris depuis six ans au bénéfice de la commune.

C. F. - 21 mars 2026 à 16:33 - Temps de lecture : 2 min

|



Les membres du conseil municipal de gauche à droite : Vincent Ehrhardt, Laurent Lebacq, Marc Schivre, Jennifer Roser, Pierre Tacconi, Patrick Frasnich, Mathilde Bonan et Isabelle Noirot. Photo Chrystelle Folny

Les écharpes tricolores alignées sur la table blanche, un bouquet de fleurs bleu blanc rouge pour leur faire écho. Dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Guénange samedi matin, l'humeur est aussi légère que l'atmosphère de ce deuxième jour du printemps. Six jours après avoir remporté les élections municipales sans concurrence, Pierre Tacconi et ses colistiers sont au rendez-vous du premier conseil communal de la mandature. Une formalité. Dans l'assistance, une petite trentaine de personnes - dont un certain Jean-Pierre la Vaullée, l'ancien maire socialiste - est venue assister à l'exercice démocratique.



Les portraits des maires successifs de la commune sont désormais visibles de tous puisqu'ils sont accrochés au mur du hall d'entrée de la mairie. Pierre Tacconi a accroché le sien, hier matin. Photo Chrystelle Folny

Sans plus de surprise que le résultat du scrutin du 15 mars, les nouveaux élus ont reconduit Pierre Tacconi dans ses fonctions. C'est avec une certaine émotion et une immense « fierté » que le jeune maire a endossé l'écharpe tricolore. « [Ce moment confirme la dynamique que nous avons enclenchée il y a six ans](#). Le résultat du scrutin [1 920 voix, soit une progression de plus de 400 voix par rapport à 2020, N.D.L.R.] nous engage et nous oblige. Et c'est ce à quoi nous allons nous employer », a commenté le premier magistrat. Sept postes d'adjoints ont été proposés et votés à l'unanimité par l'assemblée communale. On retrouve Patrick Fraschini (1er adjoint) ; Jennifer Roser (2e adjointe) ; Marc Schivre (3e adjoint) ; Isabelle Noirot (4e adjointe) ; Vincent Ehrhardt (5e adjoint) ; Mathilde Bonan (6e adjointe) et Laurent Lebacq (7e adjoint). Leurs attributions seront déterminées lors du prochain conseil municipal le jeudi 2 avril.